
La bataille des formats du film dans l'entre-deux-guerres. Pathé vs Kodak

Robert Nardone*¹

¹Conservatoire National des Arts et Métiers [CNAM] (CNAM) – MESRI – Rue Conté 75003 Paris, France

Résumé

Les formats des pellicules argentiques et des appareils correspondants (16mm, 35mm), sont tellement ancrés dans les mœurs et le vocabulaire professionnel, qu'il arrive parfois d'oublier comment ils se sont imposés. Cette histoire d'un simple aspect des techniques cinématographiques apparaît en filigrane dans la littérature sur le cinéma éducatif et sur le cinéma de reportage (Ueberschlag 2018 ; Vignaux 2016, 2017). Elle me semble pourtant mériter que l'on s'y attarde plus longuement, car elle est révélatrice, non seulement d'une bataille industrielle mêlant économie et politique, mais aussi d'une standardisation technique qui n'a été pas sans effet sur l'histoire du cinéma.

Au cours des années 1920, cette bataille des formats va voir s'affronter deux géants de la production cinématographique : la firme française Pathé-Consortium-Cinéma avec son Pathé-Rural (17,5mm) contre la firme américaine Eastman Kodak Company avec son Ciné-Kodak (16mm). Si l'on connaît, aujourd'hui, le vainqueur, le récit du conflit ne se réduit pas à des considérations techniques qui ferait qu'un format est meilleur que l'autre et qui mettrait en doute les qualités des ingénieurs de l'un comme de l'autre.

Dans ces années-là, le 35mm était déjà devenu le format standard. Mais les fabricants de projecteurs et de caméras - Gaumont, Eastman, Pathé, Acres, Darling, Ernemann- s'étaient déjà penchés sur la création de formats plus réduits dès les débuts du cinéma. L'objectif était de réduire les coûts afin d'élargir le marché en ciblant une clientèle d'amateurs et de reporters.

En 1923, la Eastman Kodak Company de New York lance le format 16mm qui séduit immédiatement la clientèle ciblée. Outre l'attractivité des prix du matériel, ce format est plus léger et plus facile à mettre en œuvre que le 35 mm standard.

Pathé de son côté avait déjà proposé en 1912, un format familial le Pathé KOK (28mm) et en 1922 le Pathé-Baby (9,5mm). La firme réagit à la mise sur le marché du Ciné-Kodak, en proposant dès 1926, le Pathé-Rural (17,5mm). Le but visé était d'exploiter la cinémathèque Pathé en direction des petites salles de campagne (Vignaux 2006), de patronages et surtout des écoles, car des pans entiers du territoire -notamment ruraux- n'avaient pas de salle de cinéma. Le format 17,5mm s'impose très vite, notamment dans les ciné-clubs et auprès des instituteurs. Il aurait pu avoir un bel avenir, sans la querelle des formats qui divisent, en France, les instances dirigeantes sur fond de conflits politiques opposant cléricaux et radicaux. Après le Congrès de Rome sur le cinéma éducatif (1934), l'Institut international du cinématographe éducatif choisit le 16mm de Kodak (Ueberschlag 2018). S'en est fini du Pathé-Rural. Charles Pathé va céder à Eastman l'usine de films vierges de Vincennes. Cette

*Intervenant

cession est présentée comme une collaboration entre Eastman et Pathé, mais la quasi-totalité des actions et le pouvoir sont dévolus à la firme américaine.

Mots-Clés: cinéma, format, bataille industrielle, entre, deux, guerres, Pathé, Kodak